DISCOURS DU 1ER AOÛT 2022

« Rome ne s'est pas faite en un jour », dit-on.

À l'évocation du pacte de 1291, dont lecture vous a été faite par M. le Président du Conseil municipal, une première réflexion s'est imposée. Et si nous remontions un peu le temps ?

Si le 1er août 1291 marquait l'entente entre les cantons d'Uri, Schwytz et Unterwald, il faut attendre le 9 décembre 1315 pour voir naître la Confédération des trois cantons. C'est en effet dans ce pacte qu'apparaît pour la première fois le mot « Eidgenossen », que l'on peut traduire en français par « Confédérés ».

Cette Confédération des trois cantons va durer jusqu'en 1332, date à laquelle Lucerne, puis Zürich (en 1351), Glaris et Zoug (en 1352) et enfin Berne (en 1353) font leur entrée pour former alors la Confédération des huit cantons.

Dès lors, rien ne va plus bouger pendant plus d'un siècle jusqu'à l'entrée de Fribourg et Soleure en 1481, puis de Bâle et Schaffhouse en 1501 et Appenzell en 1513, complétant ainsi ce qui s'appelait alors la Confédération des XIII cantons.

Près de trois siècles vont passer sous ce régime. La Révolution française et l'avènement de Napoléon 1 er vont alors bouleverser le paysage politique et territorial européen. C'est ainsi qu'en 1803, l'acte dit de médiation signé sous l'Empire français voit l'entrée des cantons d'Argovie, de Saint-Gall, de Thurgovie, du Tessin et des Grisons ainsi que la création du canton de Vaud au détriment d'une partie du canton de Berne.

C'est le fameux traité de Vienne du 20 mai 1815, après la chute de l'Empereur, qui posera définitivement les frontières actuelles de la Confédération helvétique avec le rattachement des trois derniers cantons, à savoir le Valais, Neuchâtel et Genève. La Confédération des XXII cantons était née, 524 ans après le serment du Grütli.

La Constitution de 1848 marque le début de l'État fédéral et organise les rapports entre la Confédération et les cantons. Modifiée une première fois en 1874, il faudra attendre 126 ans et le 1er janvier 2000 pour voir une nouvelle modification. Depuis, au gré des votations populaires, celle-ci ne cesse d'être amendée.

Je me dois de remercier Wikipédia pour les précieux renseignements sur cette partie historique.

Si Rome ne s'est pas faite en un jour, force est de constater que depuis le XXIe siècle, la société évolue à un rythme effréné. Tout s'accélère au fil des générations. Climatiquement, socialement, économiquement et politiquement, les changements sont constants et conséquents.

Songez qu'un individu né en 1892 et décédé en 1988 (mon grand-père, pour ne pas le nommer) aura connu en 96 ans d'existence l'électrification, la naissance de la voiture et de l'avion, deux guerres mondiales, l'avènement de l'atome, le premier homme sur la Lune, les débuts des ordinateurs et des téléphones portables qui, à l'époque, n'étaient pas si aisés à transporter.

Les progrès constants et hallucinants de l'informatique ont ouvert depuis maintenant une quarantaine d'années une ère totalement nouvelle et dont les frontières ne semblent plus avoir de limites. Ce qui paraissait inconcevable voici quelques dizaines d'années ne l'est

plus. De la Lune on passe à l'univers, de l'avion on passe aux voyages dans l'espace. De la dynamo on passe aux cellules photovoltaïques, de la physique on passe maintenant à la physique quantique, et la liste est longue.

D'ailleurs, bien des ouvrages de littérature ou des BD de science-fiction que nous lisions enfants (pour les personnes de ma génération) sont complètement dépassés en ce début de XXIe siècle, et pourtant nous ne sommes pas nés à la préhistoire!

Nos vies s'en trouvent bousculées, et les valeurs qui ont servi à bâtir les fondements de notre société sont parfois mises à mal. Certes, de tout temps nous avons connu des conflits de générations, ce n'est donc pas nouveau.

En revanche, ce qui surprend par son ampleur est, peut-être, la pléthore de sujets variés et divers faisant l'objet d'incessantes remises en cause, plus ou moins pacifiques d'ailleurs. Démocratie pour certains, contestation, polémique ou libre pensée pour d'autres voire changement de paradigme sociétal, les réflexions ne manquent pas.

Le monde subit les conséquences de ce déferlement d'opinions non seulement par rapport à nos sociétés, mais également sur un plan politique et géopolitique.

Que de pays en proie à des conflits internes et internationaux, de démocraties bafouées, de tentatives de prise de pouvoir au détriment de la vox populi, de systèmes de santé ne répondant pas aux mesures vitales ou encore d'une majeure partie de la population bien en dessous du seuil de pauvreté, quand cela ne va pas jusqu'à la malnutrition.

Dans ce monde chahuté, notre petit pays d'environ 8,5 millions d'habitants (99e pays en termes de population) jouit d'une stabilité politique reconnue internationalement. Sa démocratie directe n'existe nulle part ailleurs. Son système de santé est vanté par-delà les frontières. Ses universités sont parmi les plus prestigieuses du monde. Ses industries ainsi que sa diplomatie en matière de gestion de conflits internationaux rayonnent dans le monde entier. Sa capacité d'innovation est sans conteste une des plus performantes et, enfin, la majeure partie de la population s'y sent en sécurité. Sa qualité de vie fait de la Suisse une destination recherchée à plus d'un titre.

C'est dans ce pays que nous vivons. Et s'il a fallu 524 ans pour en construire les contours et 126 ans pour affiner sa Constitution, nous pouvons remercier nos anciens pour l'héritage politique qu'ils nous ont légué. Certes tout n'est pas parfait et ne le sera peut-être jamais aux yeux de certains. Mais nos institutions sont les meilleures garantes de nos libertés et de notre démocratie; sachons de temps en temps nous en souvenir.

Vive la Suisse, vive Genève et vive Choulex!

Christophe Senglet, Maire